

aux plus grands périls. Ce fut sans doute la récompense du bien qu'il opérait autour de lui, en travaillant à l'œuvre civilisatrice et religieuse en commun avec les héroïques missionnaires, pour plusieurs desquels l'heure du martyre allait bientôt sonner.

Après la dispersion de ses compatriotes, Andehoua suivit le groupe qui vint s'installer à Québec. Lui-même choisit pour s'y établir l'île d'Orléans qui, en 1648, donna l'hospitalité à un bon nombre de ces malheureux exilés. Là comme ailleurs, Andehoua, devenu homme et marié, fut un sujet d'édification générale. Pas un n'était plus assidu aux offices de la Congrégation de la sainte Vierge fondée en l'île. « Tous les jours, écrit le Père Le Mercier, alors supérieur des missions de la Nouvelle France, Andehoua entendait deux messes, quelque rigueur du froid qu'il fit au plus fort de l'hiver; il les entendait, les mains jointes, les deux genoux tout nus en terre, dans un respect de dévotion qui n'avait rien de sauvage. Ses prières finies, il allait en son champ, soit pour abattre la forêt voisine, soit pour brûler les arbres et rendre la terre labourable, qui est un travail pénible. Le peu de repos qu'il prenait de temps en temps, il l'employait à dire son chapelet, souvent cinq et six en un jour. »

Étant tombé malade, Andehoua demanda et obtint son admission dans les salles de l'Hôtel-Dieu de Québec, afin d'y recevoir les secours temporels qu'il lui eût été impossible de se procurer chez lui. Sa maladie, peu grave au début, n'inspirait aucune crainte. Cependant, trois jours après son entrée, il demanda un Jésuite qu'il connaissait depuis longtemps. « Il faut, mon père, lui dit-il, que tu me disposes à mourir. Confesse-moi, car je sens bien que le temps en approche. » Andehoua se confessa à loisir et avec la plus sincère componction. « Oui, mon frère, disait-il, je crois. Jésus, qui voit mon cœur, voit bien que je suis fâché de ne l'avoir passervi fidèlement. Il m'a fait bien des grâces, mais celle-ci est la plus grande que je me vois mourir en chrétien; je ne regrette point la vie, et je ne crains point la mort, puisque Jésus aura pitié de moi. »

Andehoua expira peu de temps après, muni du sacrement des mourants. Il n'était âgé que de trente-six ans. Félicité, sa